

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 82/6 L rendant exécutoires les délibérations n°° 75/6°L à 82/6°L du le juillet 1964 de l'Assemblée Territoriale en 'matière domaniale.

n° 82/6 L

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

1 juillet 1964

Numéro JO

n° 7 du 01/08/1964

Date du numéro

1 août 1964

TEXTE INTÉGRAL

rendue exécutoire par arrêté n° 983 du 3 juillet 1964, la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale a accordé à M. Previtera Leonardo, la concession provisoire d'un terrain d'une superficie de mille vingt-deux mètres carrés, sis à Djibouti, au Marabout (lot n° 588), au prix de un franc le mètre carré.